



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

accès aux soins

Question au Gouvernement n° 2479

Texte de la question

ACCÈS AUX SOINS

**M. le président.** La parole est à M. Sébastien Leclerc.

**M. Sébastien Leclerc.** Madame la ministre des solidarités et de la santé, jusqu'à une époque très récente, les principales préoccupations de nos concitoyens concernaient l'emploi et la sécurité. Une autre thématique est en passe de devenir prépondérante : celle de l'accès aux soins.

Vous le savez, les hôpitaux publics sont au bord du gouffre. Le mal n'est pas nouveau, il date d'il y a au moins une vingtaine d'années. Vos annonces récentes ne seront pas en mesure de résoudre la crise qui éclate aujourd'hui.

Le chaos de l'hôpital public a aussi été nourri par les carences de prise en charge de la médecine de ville, à cause d'un manque de formation de nouveaux médecins généralistes et d'une mauvaise répartition sur le territoire national. Aujourd'hui, trouver un médecin généraliste lorsque le vôtre vient de cesser son activité, ou lorsque vous déménagez devient une mission presque impossible dans une ville comme Lisieux.

**M. Charles de la Verpillière.** Exactement !

**M. Sébastien Leclerc.** Par la loi, nous venons d'acter un relèvement du numerus clausus. Mais les premiers effets de cette mesure ne se feront sentir qu'en 2030. Or il y a urgence, madame la ministre.

**M. Jean-Claude Bouchet.** C'est vrai !

**M. Sébastien Leclerc.** Parce qu'il y a urgence, un certain nombre de collectivités – le département de Saône-et-Loire d'abord, puis celui de l'Orne, et tout récemment la région Centre-Val-de-Loire – ouvrent des centres de santé et salarient des médecins. Quel regard portez-vous sur ces initiatives ?

Dans notre pays, la réussite passe désormais surtout par les territoires. Êtes-vous prête à leur faire confiance en la matière, et, au-delà, à les accompagner ?

**M. Alain Bruneel.** C'est vrai ! Bravo !

**M. Sébastien Leclerc.** L'État intervient déjà pour créer les pôles de santé libéraux et ambulatoires, structures qui sont parfois des coquilles à moitié vides, faute de médecins.

Nos habitants sont dans l'attente de solutions rapides et pragmatiques ; les urgences sont dans l'attente d'une

réduction du flux des entrées.

Si nous sommes très attachés à la médecine libérale, cela ne nous empêche pas de vous interroger : êtes-vous prête à encourager, comme recours en cas de manque de médecins, le salariat de médecins par les collectivités qui le souhaitent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Alain Bruneel applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé.** Vous évoquez une réalité : notre pays souffre aujourd'hui d'une baisse de la démographie médicale qui n'a pas été anticipée – cela date d'il y a trente ou quarante ans. Nous vivons désormais avec un temps médical insuffisant au regard des besoins de la population, et nous ne devons plus mettre en opposition les secteurs : ni la médecine libérale avec la médecine salariée, ni la médecine de ville avec la médecine hospitalière. Surtout, nous devons faire en sorte que les professionnels de santé coopèrent le mieux possible autour des patients. En effet, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, kinésithérapeutes : tous ont des compétences spécifiques à mettre au service des Français.

Nous devons libérer du temps médical. Premièrement, il faut décharger les médecins de temps administratif. C'est ce que nous faisons avec les assistants médicaux,...

**M. Thibault Bazin.** Ça ne marche pas !

**Mme Agnès Buzyn, ministre .** ...ensuite, il faut favoriser les collaborations interprofessionnelles, ce que nous faisons avec les protocoles de coopération. Nous faisons monter en puissance des infirmiers de pratique avancée, en capacité de suivre des malades chroniques. Nous devons impérativement organiser des communautés professionnelles territoriales de santé...

**M. Thibault Bazin.** Ça ne marche pas non plus !

**Mme Agnès Buzyn, ministre .** Il faut que tous ces professionnels échangent et se coordonnent, et que du temps médical soit dégagé pour nos concitoyens.

Nous devons être honnêtes : il n'existe pas une solution unique pour lutter contre les déserts médicaux ou améliorer la situation de l'hôpital public. Seule une série de mesures prises ensemble permettra d'améliorer au quotidien les conditions de travail des personnels de santé, qui sont débordés – je les soutiens évidemment dans leur engagement.

Nous devons leur faciliter la tâche en aménageant les organisations, quelles qu'elles soient, que ce soit à l'initiative des collectivités territoriales, de l'État, ou des secteurs privés, qu'ils soient salariés ou libéraux : tout le monde est nécessaire dans la lutte contre la désertification médicale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. Sébastien Leclerc.

**M. Sébastien Leclerc.** Il nous faut des médecins : je vous propose d'encourager et d'accompagner le salariat de médecins de ville – pourquoi pas à Lisieux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Leclerc](#)

**Circonscription :** Calvados (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2479

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé** : Solidarités et santé

**Ministère attributaire** : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 décembre 2019](#)